

215C1112
FR0000061087-OP020-AS11

23 juillet 2015

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

SA HENRI MAIRE

(Euronext Paris)

- 1 - Le 21 juillet 2015, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société HENRI MAIRE déposée par Aurel BGC, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Grands Vins Jean-Claude Boisset (Boisset), laquelle agit de concert avec la société par actions simplifiée Henri Maire Développement (HMD) (cf. Décision & Information 215C1094 du 21 juillet 2015).

La note d'information de la société Boisset (visa n°15-387 du 21 juillet 2015) et la note en réponse de la société HENRI MAIRE (visa n°15-388 du 21 juillet 2015) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 24 juillet au 6 août 2015 inclus**.

Aurel BGC se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions HENRI MAIRE non détenues par les membres du concert susvisé.

Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

- 2 - La cotation des actions HENRI MAIRE sera reprise le 24 juillet 2015.